

04 Janvier 1943

## LES LIVRES

**Emile Tyan : Histoire de L'Organisation judiciaire en pays d'Islam Tome II**  
(Annales de l'Université de Lyon - Imp. de St. Paul - Harissa-Liban)

C'est une impression d'étonnement et de satisfaction véritable que suscite la naissance en pleine guerre, du deuxième volume du très remarquable et savant ouvrage de M. Emile Tyan. Rien qu'à considérer ses dimensions, on mesure les difficultés surmontées.

Le premier volume, paru en 1930 avec l'importante préface de M. Edouard Lambert dont on se souvient, annonçait une suite que M. Tyan nous donne après quatre années d'un effort scientifique on peut dire incessant. Dans la préface de M. Edouard Lambert on lit ceci : « *L'auteur a accentué l'homogénéité de son livre, en réservant pour une publication ultérieure la description des autres organes de judicature qui, au cours des temps ou en certaines parties du monde musulman, ont pu fonctionner parallèlement à la juridiction des Kadi ou en liaison avec elle* ». Et plus loin, parlant du sujet traité, M. Lambert ajoute : « *M. Tyan l'a si attentivement fouillé en tous sens, que l'étude qu'il lui a consacrée formera désormais l'instrument nécessaire d'orientation première pour toutes les investigations qui pourront être entreprises sur l'un des terrains couverts par elle...* »

Ce que le Maître lyonnais écrit du premier volume, on peut sans hésitation l'appliquer au second : l'ouvrage est « magistral ». Si, au début il y est encore question du Kadi c'est que la matière est abondante au point que les cinq cents pages de la première partie n'ont pas suffi à l'épuiser. Mais ensuite, ce sont les autres principales juridictions de l'Islam qui sont étudiées et définies : les *Mazalim*, le *Hajib*, la *Churia*, la *Hisba*, etc... autant d'institutions curieuses et séduisantes que l'on voit fonctionner et vivre pour ainsi dire devant soi. Ces vieilles choses, mises en relief par M. Tyan, paraissent si neuves qu'on s'en approche comme de ces monuments que le temps a abattus mais que des fouilles patientes restituent enfin aux feux du soleil.

La nouvelle contribution de M. Tyan à l'Histoire du Droit de l'Islam lui fait le plus grand honneur. Elle honore vraiment la science libanaise et le Liban tout entier.